

30900 - GEMAPI-CC ROUSSILLON CONFLENT

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.  
Observations :

**HAMON Herve (1013059189-0), Inspecteur des Finances Publiques**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de GEMAPI-CC ROUSSILLON CONFLENT pendant l'année 2023 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

**DAGES Isabelle (1018551567-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

Exercice 2023

A DDFIP DES PYRENEES-ORIENTALES, le 15/03/2024

pour

A PRADES, le 20/03/2024

pour

*Coneilla la Riviere*



Date de transmission de l'acte: 18/04/2024

Date de réception de l'AR: 18/04/2024

066-24600415-DE\_035\_2024-DE

AGTDI

09/04/24

